



Mairie de Madirac

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 02 OCTOBRE 2020

Nombre en exercice : 11

Présents : 8

Votants : 9

Absents : 1

Date de la convocation : 22/09/2020

L'an deux mil vingt, le 02 octobre le Conseil Municipal de la Commune de MADIRAC, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la mairie sous la présidence de Monsieur Bernard PAGÈS, Maire.

PRESENTS : MMES BONNET, MARTINEZ, RECROSIO, M CLOAREC, DURAND, MOULINE, PAGES, SERIZIER.

ABSENTS EXCUSES : M MARCH

M MARCOUILLER pouvoir à MME MARTINEZ

ABSENT NON EXCUSE : M BALAUZE

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : MME BONNET

Début de séance : 18h30

1. Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 27 août 2020

Mmes BONNET et RECROSIO souhaitent que les délibérations figurent en annexe des PV du Conseil.

Vote : Approuvé à l'unanimité

2. Monsieur le Maire présente le sujet relatif au transfert de pouvoirs de police du Maire au Président de l'EPCI et indique qu'il s'oppose à ce transfert à l'instar de ses collègues maires des autres communes de la CDC. Il demande au Conseil de voter contre le transfert.

Vote : Pour : 1

Contre : 8

3. Revue des travaux des commissions

3.1 Commission COMMUNICATION (présentation par Mme MARTINEZ)

a) Lettre d'information pour les parents de la crèche

Projet et communication aux parents de la crèche

- courrier de sensibilisation aux problèmes de stationnement et de circulation

Monsieur le Maire propose une réunion à organiser la 4^{ème} semaine d'octobre ou 1^{ère} quinzaine de novembre avec toutes les parties prenantes :

- Directrice crèche
- Directrice Association Ribambule
- Président Association Ribambule
- Vice-Président de la CDC en charge de la petite enfance
- Vice-Président de la CDC en charge des infrastructures
- CRD si possible



Mairie de Madirac

b) Livret d'accueil

- détails pratiques, horaires
- règles de bien vivre
- stationnement
- intégrer livret RPI
- lignes de bus

c) Recensement des jeunes de moins de 16 ans

Tableau à fournir

d) Lettre d'information

- main courante d'informations à faire circuler
- débat sur le format, la périodicité non tranché

e) Site internet

Monsieur le Maire propose que la commission soit assistée par un professionnel de la communication.
Mme RECROSIO propose les solutions de POLIPART (application de contacts entre administré et élus).

f) Panneau information digital

Devis à demander

g) Fêtes de Noël

Organisation : comité des fêtes exceptionnellement organisation par les élus

h) Comité des fêtes

- Appel à candidature par la lettre d'information
- Retrouver les statuts
- Convoquer une AG (par le Président démissionnaire)
- Elire le Conseil d'administration
- Elire le bureau et le(a) Président(e)
- Effectuer le changement de signature sur le compte bancaire du Comité des fêtes

3.2 Commission URBANISME

Rapporteur : Mme BONNET

- Revue des Permis de Construire accordés ou en cours en 2020
- Revue des Déclarations préalables accordées ou en cours en 2020

Un point est fait sur les projets de construction aux Reynauds

Monsieur le Maire rappelle qu'il conviendra de renforcer les dispositifs de défense incendie (création d'une nouvelle bâche) la précédente étant insuffisante pour assurer la sécurité des nouvelles constructions.

Un point est fait sur les opérations de bornage. Un rappel est fait par les conseillers municipaux de veiller au respect des emplacements réservés notamment au Bourg.

Il est également souhaité que les propriétaires de la parcelle B21 prévoient le busage du fossé le long de la route de Haux.

3.3 Commission TRAVAUX

Rapporteur : M SERIZIER

Tous les sujets n'ayant pu être abordés ce point sera repris lors d'un prochain Conseil Municipal.

- La priorité dans les grands travaux concerne l'aménagement de la place de la mairie et les abords des bâtiments communaux ainsi que la problématique du stationnement crèche.



Mairie de Madirac

1^{er} temps :

- aménagement des accès aux espaces techniques (atelier, chaufferie, citerne enterrée)
- aménagement de l'espace devant la salle polyvalente côté D14

Débat sur l'impact sur l'environnement d'une artificialisation des sols si réaménagement des espaces devant l'entrée de la mairie côté D14.

Décision à prendre ultérieurement.

2^{ème} temps

Améliorer la sécurité de la circulation

1 – Stationnement crèche (cf. traitement de ce point dans le compte rendu commission communication (lettre aux parents ayant des enfants à la crèche)

2 – Aménagement de sécurité sur la D14 selon des modalités à définir. (Mme BONNET dit être opposée à la suppression des coussins berlinois).

Monsieur le Maire propose une réunion avec toutes les parties prenantes et notamment les habitants riverains.

Par rapport aux questions de circulation Mme RECROSIO rappelle la nécessité d'anticiper sur un trafic en croissance et de réfléchir à une circulation de contournement de MADIRAC notamment dans la perspective du lycée.

Monsieur le Maire rappelle qu'un projet de ce type aurait comme incidence par exemple le classement du chemin de Jos en voie départementale.

La question de l'assainissement collectif aux Mignons est abordée et il est proposé d'organiser une réunion sur le terrain avec les élus des communes limitrophes concernées (ST GENES DE LOMBAUD, SADIRAC)

Mme BONNET s'interroge sur les coûts de contrôle de l'assainissement individuel. Monsieur le Maire rappelle que ce contrôle obligatoire est délégué, dans le cadre de la délégation de compétence eau potable et assainissement au SIEAPE2M.

Fin de la séance 20 :45